



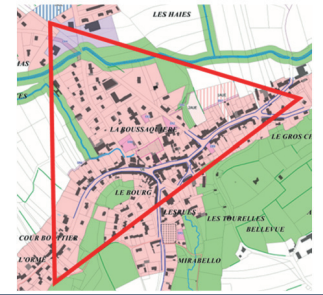
Mairie de Saint-Broladre
Rue de la Mairie
35120 Saint-Broladre
02 99 80 25 69
mairie@saint-broladre.bzh

LETTRE D'INFORMATION

SAINT-BROLADRE

02/09/2022

N°18



ÉTUDE LOTISSEMENT APPEL À VOLONTAIRES

Le bureau d'étude SETUR, spécialisé dans les aménagements de lotissement, a été retenu par le conseil municipal du 6 juillet. Il accompagnera les élus dans le projet d'ampleur sur les 2ha d'aménagement de «La Chênevière».

Ce lotissement est une réponse à la demande grandissante d'accueil de nouveaux habitants dans la baie du Mont-Saint-Michel. Ce dernier devra répondre à plusieurs critères, tout en conservant un équilibre. On devra à la fois être attractif en prix, mais aussi respecter une densité, être harmonieux dans l'aménagement et dans l'architecture existante du village, et permettre aux futurs acquéreurs d'accéder à une démarche environnementale de qualité. Ce dossier est très important pour le développement de la commune.

Pour le mener à bien, Setur nous accompagnera sur nos choix. Pour ce faire nous voulons créer un groupe de travail composé d'élus et de citoyens pour mener à bien ce projet structurant pour la commune. La mixité entre élus et habitants sera pertinente pour échanger, réfléchir, et proposer des choix qui seront ensuite soumis au vote du conseil municipal. Ces échanges demanderont une implication car il y a des réunions à prévoir.

Nous lançons un appel aux habitants souhaitant s'impliquer sur ce projet. Parce que votre avis est important il vous est possible de vous inscrire auprès de la mairie.



Localisation du futur lotissement

ÉTUDE CENTRE-BOURG APPEL À VOLONTAIRES

Les nouvelles lois d'urbanisme vont profondément impacter notre centre bourg. Nous devons à la fois avoir plus de densité mais également améliorer le cadre de vie. Dans ce contexte les élus de la commune engagent une réflexion globale et prospective d'urbanisme dans un nouveau contexte démographique, économique et de contraintes administratives. Il nous faut répondre à plusieurs impératifs que sont :

1. Envisager un développement limité et maîtrisé, soucieux de conserver et d'améliorer la qualité de vie dans la commune, de préserver les ressources (notamment foncières) tout en gardant et en augmentant « un esprit village »
2. Envisager la programmation, à court, moyen et long terme, d'opérations d'équipement, de commerces/activités économiques, logements, aménagement d'espaces publics liés au projet de développement, dans une logique de sobriété foncière et de densification.
3. Être accompagné pour mettre en place une stratégie de sensibilisation à destination des propriétaires fonciers du centre- bourg quant à l'opportunité de la densification.
4. Mettre en place une stratégie en matière de résorption de la vacance tout en maîtrisant les prix du foncier.
5. Partager en lien avec la population, pour imaginer et valider les futurs aménagements et bâtiments, pour favoriser la mobilité sur le territoire au sens large, consolider les associations, avoir des lieux de vie et d'animation, mettre en valeur notre patrimoine, permettre à toutes les générations d'avoir un lien social, santé, culturel et sportif facile d'accès.
6. Pondérer les réflexions d'investissement à travers une grille de notation pour permettre d'accélérer sur le territoire, les transitions énergétiques, numériques et écologiques.

Afin de mener ces réflexions et de porter ces actions, les élus souhaitent travailler avec un comité de pilotage mixte , élus-habitants, qui sera accompagné par SEMBREIZ, cabinet spécialisé en architecture, urbanisme et paysage. Pour celles et ceux souhaitant participer activement au devenir de la commune, il ne vous reste plus qu'à vous inscrire auprès de la mairie.

COMMERCE

REPRISE DU COCCIMARKET

Le Coccimarket a changé de propriétaire au 1er septembre. Marc installé depuis 14 années va laisser les clefs de son commerce à Mme Taillebois âgée de 33 ans.

Estelle, dans le commerce depuis 15 ans, a souhaité concrétiser sa carrière par le rachat d'une supérette. Elle sera épaulée avec son conjoint Mickaël (voir photo ci-dessous). Plein d'envie et de jeunesse, le couple veut redonner une nouvelle dynamique à cette place. Ils envisagent de refaire la devanture, de repenser l'aménagement intérieur et à terme d'offrir de nombreux services aux habitants de Saint-Broladre avec par exemple la mise en place d'un relais colis.

La municipalité remercie Marc et lui souhaite une bonne retraite. Nous souhaitons également une bonne installation aux repreneurs ainsi qu'une bonne dynamique.



ASSOCIATION

JOURNÉE DU PATRIMOINE

L'association Vivre à Saint-Broladre souhaite recréer une ambiance d'autrefois en organisant au CDS du 15 au 22 septembre, une exposition dans le cadre des journées du patrimoine (De 15 à 17h la semaine / De 14 à 18h le week-end).

L'exposition sera divisée en plusieurs parties (ferme, bois, forge, pêche etc.), ces dernières composées de photos, documents et objets.

URBANISME

BOULODROME

Les travaux du boulodrome solaire ont commencé sur le petit terrain de foot. Les massifs bétons ont été réalisés courant juin. Fin août les travaux de décapage, de sablage, de remblais et d'arrachage des arbres permettent de mieux distinguer l'emprise du projet. Le début de la pose de l'ossature métallique devrait commencer au mois d'Octobre.

Cette structure de 1500m2 pourra accueillir diverses activités comme le club de boules bretonnes, du palet et bien d'autres loisirs. Le montage complet avec la production d'énergie devrait se terminer au 2ème semestre 2023.

AMENAGEMENT

ETANG DU HAUT

Après qu'un nettoyage des parcelles par l'association de pêche, bénévoles, élus et agents communaux ait été effectué, un aménagement de places de parking, l'amélioration du cadre de l'étang du haut s'est poursuivi.

En effet, des tables de pique-nique ont été installées afin que randonneurs, habitants ou pêcheurs puissent tranquillement se restaurer au bord de l'étang. De plus, un barbecue, HORS PERIODE SECHERESSE, est mis à disposition de tous. Il ne vous reste donc plus qu'à profiter de ce cadre bucolique et rafraichissant.



ECONOMIE

FORUM DE L'EMPLOI

La communauté de commune organisera le 15 septembre prochain un forum de l'emploi de 13h30 à 17h30 au Centre culturel l'Odyssée Place du Foirail à DOL-DE-BRETAGNE.

Un système de garde d'enfants sera mis à disposition afin de faciliter la venue du plus grand nombre : garde réalisée par des professionnels agréés, de la Communauté de communes.

Navettes gratuites sur les 19 communes du territoire : inscriptions jusqu'au 14 septembre, au 02 99 80 19 91



« L'endroit où l'on peut penser et agir c'est l'endroit où l'on vit. »